

Mercredi 4 novembre 2015; la direction a organisé une concertation avec les organisations syndicales concernant les RAN du Haut-Rhin.

Les déficits en agents pour les postes situés à Saint-Louis et Sainte Marie aux Mines, ont amené à une réflexion sur le nombre de RAN pour notre département.

Le DDFIP a cité en exemple la situation des cadres B:

Pour St Louis sur 7 postes implantés, il y a 6 postes vacants,

Pour Ste Marie aux Mines sur 6 postes 5 sont vacants.

Par conséquent l'équipe de renfort est très présente sur ces postes fragilisés afin de casser l'approche de la vision néfaste d'un poste en difficulté.

Dans sa présentation le directeur a indiqué qu'il pensait que 7 RAN pour notre département, était un nombre trop important. Il l'a justifié en expliquant que le Haut-Rhin avait 2 grandes villes puis des villes moyennes ou en expansion.

À la DDFIP il y a 17 ALD B et 10 emplois compensés. Les ALD ne sont pas réellement disponibles pour l'ensemble du réseau.

Suite aux remontées faites auprès de la Direction Générale, cette dernière a donné son feu vert pour une consultation sur le rapprochement des RAN de St Louis et Mulhouse, et de Ribeauvillé et Colmar. Une consultation a été organisée avec les chefs des services des RAN concernés, puis avec les organisations syndicales.

Le directeur a précisé que cette diminution de RAN ne concernait que la gestion RH. Les SIP ne seraient pas touchés.

Après un rappel des règles de mutation, il a été clairement dit que le changement n'était pas une solution miracle. Mais que cela permettrait de pérenniser des emplois dans les postes désertés. Notamment avec les nouveaux arrivants qui y seraient nommés. Cela permettra de libérer des membres de l'équipe de renfort qui pourront intervenir dans d'autres postes.

Les impacts sur les implantations ont été évalués :

L'emploi des cadres A représente 33% actuellement pour la RAN de Mulhouse, si St Louis est rattaché cela passera à 35%. Pour les B et C cela passerait de 30% à 34%.

L'emploi des cadres A représente 49% actuellement pour la RAN de Colmar, avec la RAN de Ribeauvillé, il passera à 52%. Pour les B et C cela passera de 34% à 38%.

La demande concernant l'évolution de ces 2 RAN devra être soumise au ministère en décembre pour être valable pour le mouvement du 1er septembre 2016.

Florence MAKESSI

**Position de la CFTC : La encore nous remarquons l'effet dévastateur de la suppression des emplois. Ce changement permettra l'affectation des nouveaux entrants mais il faudra des années pour arriver à une situation normale au détriment des agents ALD du département et de ceux affectés sur la RAN de Mulhouse. Nous remarquons aussi la fermeture d'une porte d'accès rapide au département qu'était la RAN de Saint Louis.**

**Le Secrétaire Départemental**